



Saint-Lys

cœur de bastide

Budget 2017



Sommaire

Budget communal

- Le point sur les dotations	3
- Les points importants	3
- Dépenses et recettes de fonctionnement	4
- Produits de la fiscalité, dépenses d'immobilisation, recettes d'investissement	5
- Subvention en faveur de la vie associative, budget des écoles	6
- Voirie	7
- Projet de rénovation de l'ancien collège	8

Info spécial budget
1 place Nationale - CS 60027
31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71

Directeur de publication : Serge Deuilhé
Responsable de la publication : Catherine Louit
Rédaction : Les élus, la commission communication,
Conception et réalisation : C. Labarre, X. Bordes
Photos : C. Labarre, agence Fotolia
Impression : imprimerie Delort.
Document imprimé sur papier recyclé
Tirage : 4 000 exemplaires
Date du dépôt légal : à parution

La reproduction, même partielle, de tout document
publié dans ce journal est interdite sans autorisation

Le mot du Maire



Le budget présenté se veut sincère, responsable, cohérent et débattu en corrélation avec les attentes de nos concitoyens, nos engagements de campagne et notre capacité financière.

Les grandes orientations définies sont le Projet de Réhabilitation de l'Ancien Collège. Tout d'abord pour répondre aux besoins des associations, acteurs précieux de notre Collectivité. Ensuite, pour répondre aux attentes de nos concitoyens par la mise en location de salles pour les événements familiaux et pour répondre aux devoirs de mémoire en offrant un lieu d'accueil et de transmission de l'histoire de notre ville pour le rayonnement de Saint-Lys.

Les autres choix, conduits par ce budget, sont :

- les études du chantier de rénovation du COSEC, pour répondre aux besoins grandissant des associations sportives,
- l'entretien du patrimoine communal, la Gravette, la Mairie, les tribunes, l'église,
- la planification de la mise en accessibilité et la mise aux normes électriques de l'ensemble des biens communaux.
- L'amélioration de la qualité du service rendu aux administrés et la concertation entre les différents acteurs sans oublier les commerçants et les artisans.
- La planification des dépenses avec l'aide de l'ATD,
- le recrutement des postes de Directeur Général de Services, Directeur des Services Techniques et Directeur Financier avec comme support le Centre de Gestion 31, et la réorganisation des Services.

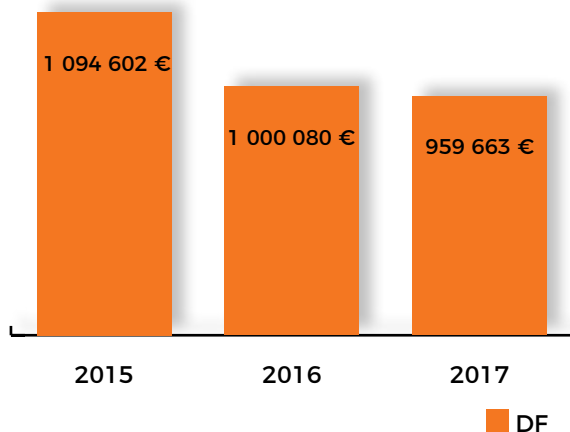
Enfin, ce budget nous permet de regarder vers demain et d'anticiper et de travailler les projets à venir : complexe sportif, rénovation de la place de la Liberté pour lesquels les études seront lancées.

Il est en effet de notre devoir de penser aux générations futures, en offrant le cadre nécessaire aux projets de demain, tels que le développement des équipements sportifs, le renouvellement urbain, la mixité des populations, l'accueil des jeunes générations. Tout cela en préservant les finances de la Commune et en utilisant pleinement notre capacité d'autofinancement.

Serge DEUILHÉ
Maire de Saint-Lys

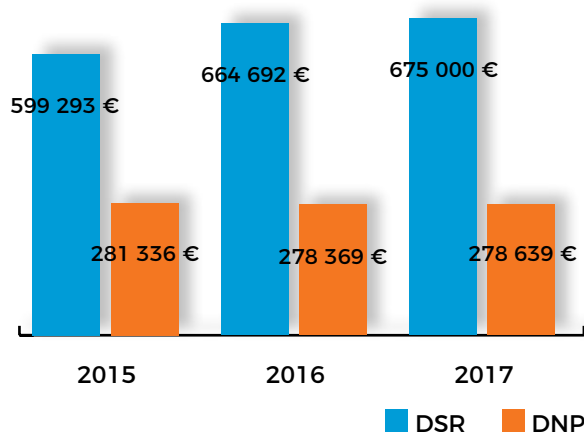
Budget communal : le point sur les dotations

Dotation Forfaitaire



La dotation Forfaitaire est en baisse depuis 3 ans soit -12%. Elle est basée sur des critères de population et de superficie. C'est la principale dotation de l'État envers les communes.

Autres dotations de l'État



La Dotation de Solidarité Rurale est une aide pour les communes rurales les plus défavorisées. Elle est en hausse de + 13% sur la période 2015/2017. La Dotation Nationale de Péréquation (dotation qui permet de diminuer les inégalités entre les communes) est en légère baisse depuis 2015.

Les points importants

- 3,14 %

- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 3 ans

0 %

- 0% de nouvel emprunt
- 0% d'augmentation des impôts communaux en 2017

373 000 € de subventions pour le PRAC

- DETR : 300 000€
- Conseil Régional : 58 000€
- Enveloppe Parlementaire : 15 000€
- D'autres demandes sont en cours d'instruction

La Dotation Globale de Fonctionnement est composée de :

- La dotation forfaitaire des communes
- La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale
- La dotation de solidarité rurale
- La dotation nationale de péréquation

C'est la principale dotation de L'Etat vers les communes.

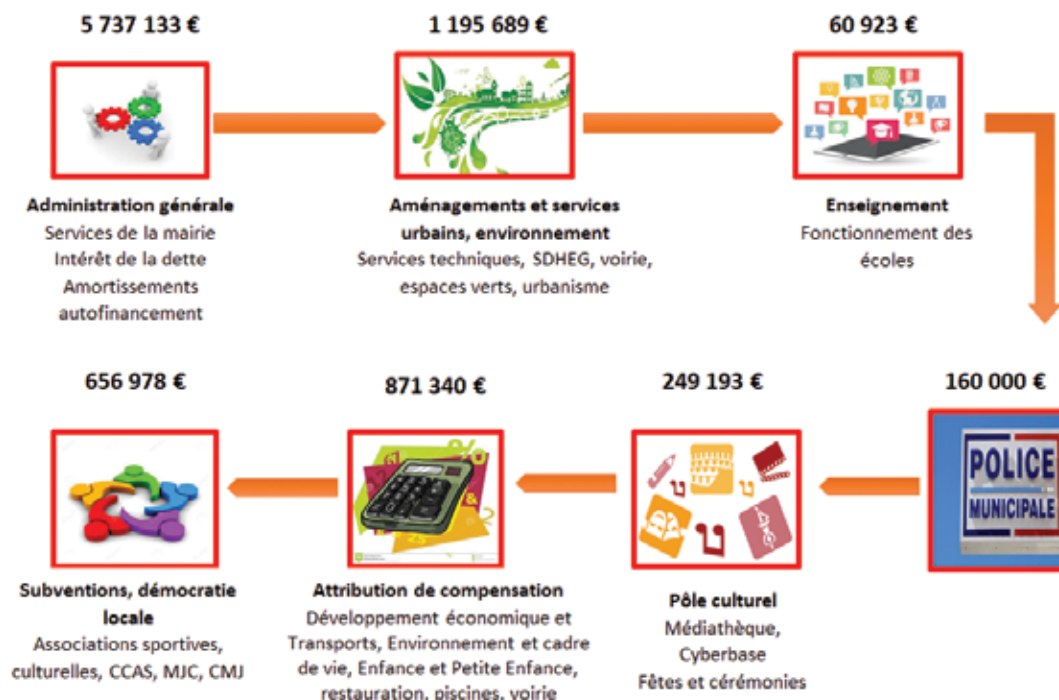
Malgré la baisse des financements de l'État, notre volonté pour 2017 est de maintenir au même niveau les taux d'imposition de la commune.

Les investissements seront ainsi financés sans nouvel emprunt, garantissant un taux d'endettement maîtrisé et un assainissement de la situation financière de la commune.

BUDGET

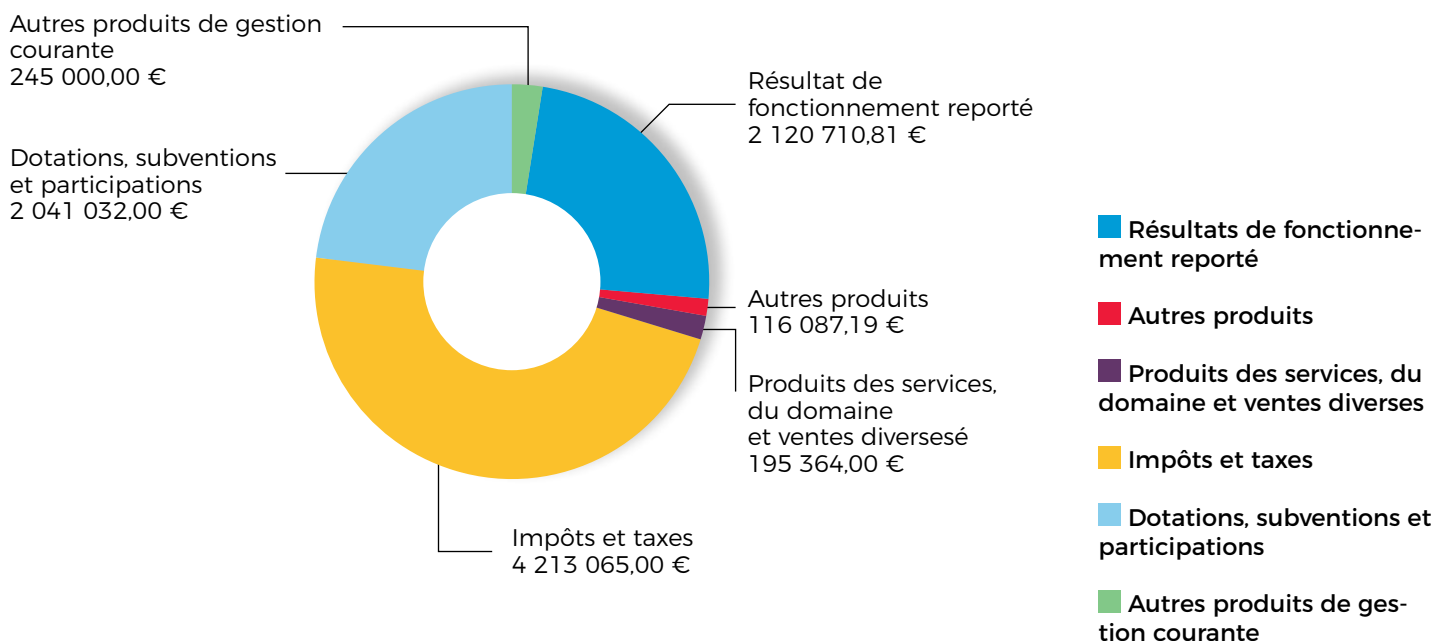
Le budget communal présenté s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité du service public, tout en poursuivant notre volonté de soutenir la vie associative et la réalisation des investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie.

Dépenses de fonctionnement : 8 931 256 €

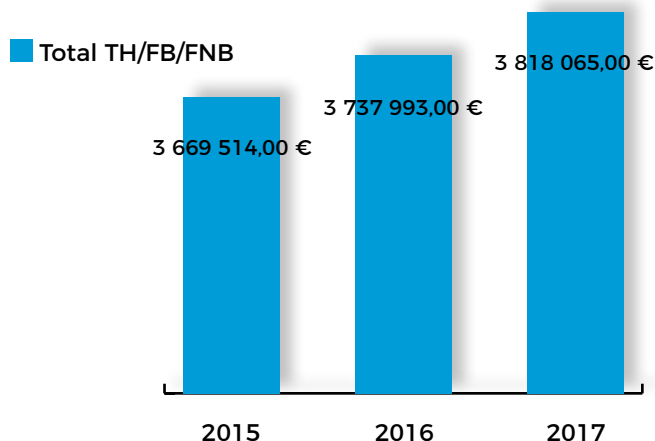


Ces chiffres comportent les charges de personnel

Recettes de fonctionnement : 8 931 256 €



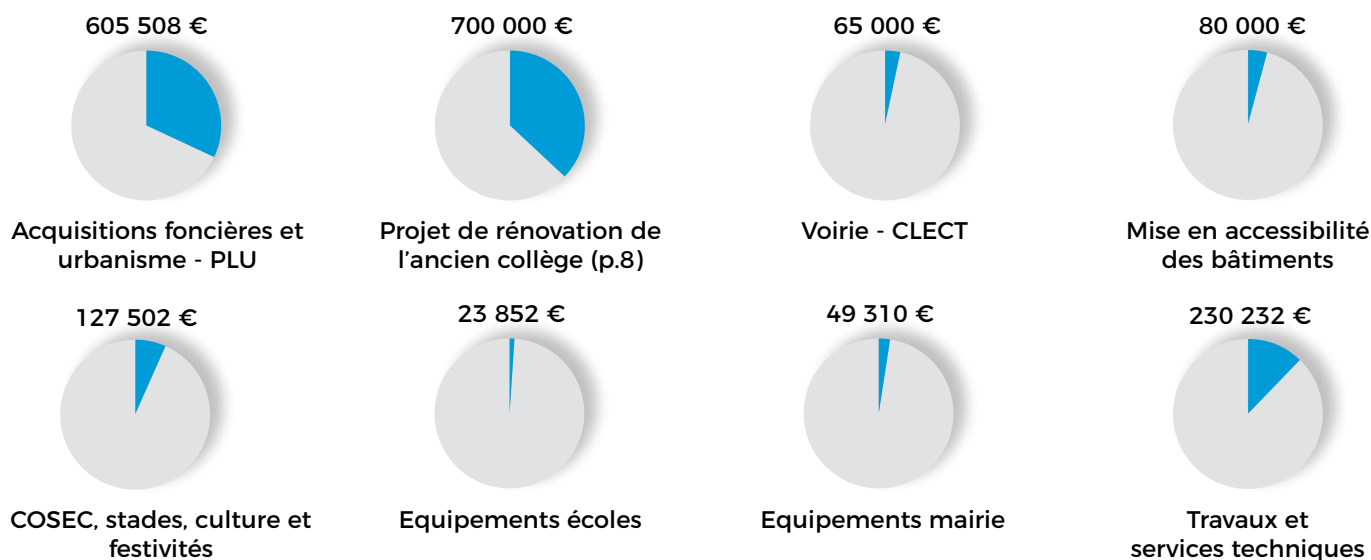
Produits de la fiscalité



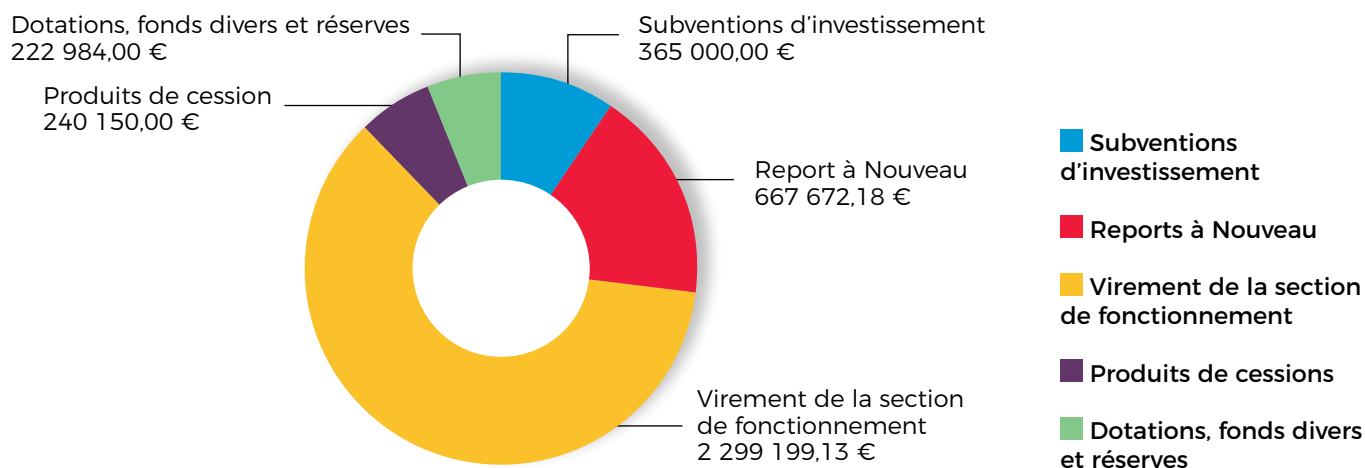
Le produit de la fiscalité augmente de 4% entre 2015 et 2017 avec une stabilité des taux. Il est composé de la Taxe d'habitation, la Taxe Foncière du Bâti et Non Bâti

En 2017, l'Etat revalorise les valeurs locatives à hauteur de 0,4% et la commune bénéficie d'un effet population à hauteur de 0,7%.

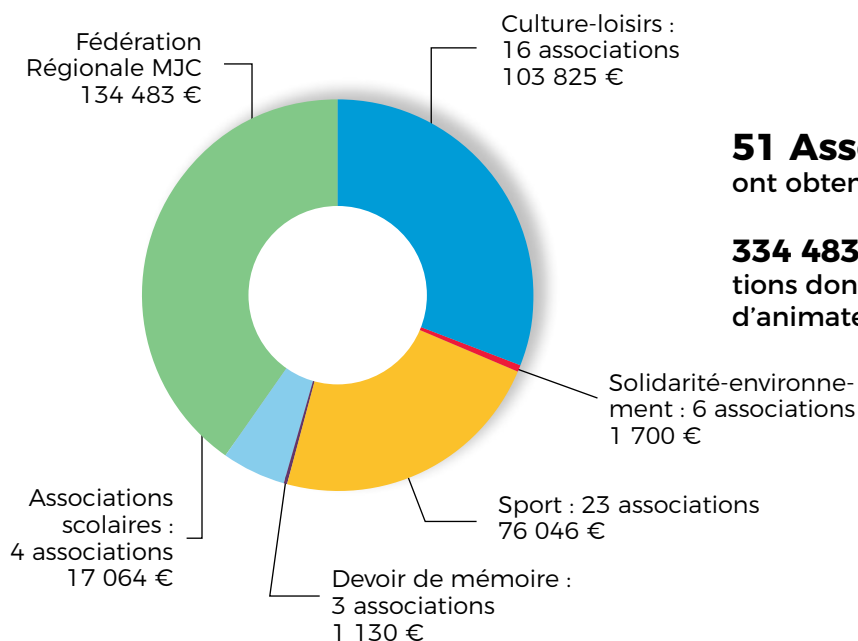
Investissement : dépenses d'immobilisation : 1 881 404 €



Recettes d'investissement



Subventions en faveur de la vie associative

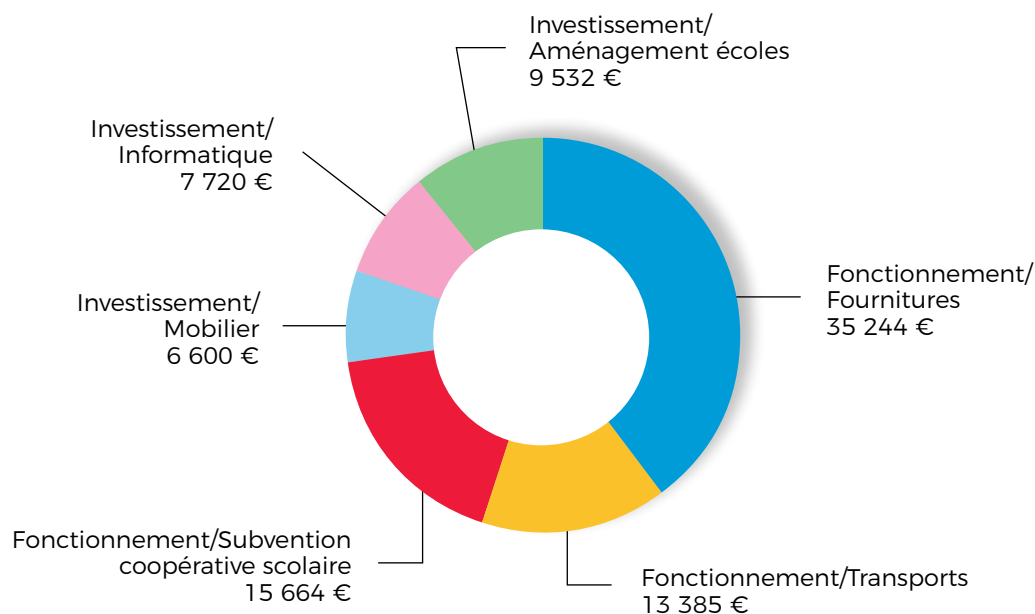


51 Associations

ont obtenu une subvention en 2017

334 483 € de subventions affectées aux associations dont 134 483 € pour la mise à disposition d'animateurs à la MJC

Budget des écoles : 88 145 €



Budget (Investissement + Fonctionnement) :
88 145 € (hors coût d'entretien / eau / énergie)

- **979 élèves**

- **90 euros par élève**

Budget voirie

Avenue Famille Lecharpe, aménagement pour modes de déplacements doux en agglomération

Les travaux d'aménagement visant à sécuriser le déplacement des piétons en bordure de la RD 12 avenue de la Famille Lécharpe ont été engagés.

En collaboration avec Le Muretain Agglo, portant la délégation de la compétence voirie, les études ont été reprises et finalisées sur le 1er semestre 2017, les travaux ont démarré début mai pour une durée de 4 mois sans interruption durant l'été.

L'effacement des réseaux aériens sur l'emprise des aménagements, la mise en place d'un éclairage public sur le cheminement créé, la gestion de l'écoulement des eaux de pluie font partie intégrante de ce projet.

Dans la continuité de ces travaux et dans le cadre de programmation pluri-annuelle, les études sont en cours pour une réfection des trottoirs et des stationnements depuis le chemin de Vaysse jusqu'au boulevard de la piscine. La liaison piétonne en amont du projet actuel jusqu'à l'aire des gens du voyage est également en étude.

Le dossier de subvention auprès du Conseil Départemental 31 sera déposé en Septembre 2017 pour une réalisation sur 2018.

Coût de l'opération

- Montant global de l'opération : 405 000,00 €
- Coût des travaux : 360 000,00 €
- Subventions (CD 31) : 140 000,00 €
- **Part communale nette : 265 000,00 €**

Aménagement Avenue du Languedoc / Allée du Gazaila / Abords de la surface commerciale «Intermarché»

Dans le cadre d'un PROJET URBAIN PARTENARIAL avec la société immobilière des Mousquetaires, la commune a engagé un projet de réaménagement de l'avenue du Languedoc et de l'allée du Gazaila.

L'ensemble des aménagements permettront la cohabitation en toute sécurité de tous les modes de déplacements : PMR, piétons, vélos et véhicules motorisés.

Le Muretain Agglo, portant la délégation de la compétence voirie et travaux a mené les études, les travaux vont démarrer mi Juillet 2017 et s'échelonnent jusqu'à la fin de cette année.

Ce réaménagement portera principalement sur la sécurisation des abords, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilités réduites, l'aménagement de la voirie existante avec la création de trottoirs et de voies cyclables pour favoriser les modes de déplacements doux.

L'aménagement du giratoire et la création d'un quai de bus de la nouvelle ligne F viennent compléter cet aménagement urbain.

La juxtaposition de cheminements pour les piétons, cycles et de voies destinées à la circulation automobile ont conduit à une réfection de l'éclairage public par la mise en place de mâts équipés de lanternes type LEDS avec abaissement du niveau d'éclairage de 50 % en milieu de nuit.

Le tapis de roulement sur la RD 12 sera raboté et repris à l'automne 2017 par le secteur routier du CG 31.

Coût de l'opération

- Montant global de l'opération : 455 000,00 €
- Coût des travaux : 440 000,00 €
- Subventions (CG31, SMTC, SDHEG) : 235 000,00 €
- PUP Intermarché : 190 000,00 €
- **Part communale nette : 30 000,00 €**

Budget réhabilitation des bâtiments**Projet de rénovation de l'ancien collège****LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

Vous n'y avez peut-être pas prêté attention, et pourtant... Parmi les nombreux bâtiments de grande qualité de notre commune de St Lys, se dresse un édifice de plus de 1000m², idéalement situé, en coeur de bourg.

Il s'agit de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine communal mais aussi et surtout de répondre aux besoins des associations, des administrés et des services de la commune en redonnant de la fonction à un lieu sous-exploité.

**LE PATRIMOINE HISTORIQUE**

Un espace dédié de 100m² environ sera réservé à la mise en valeur et la transmission du patrimoine historique de SAINT-LYS RADIO MARITIME au sein de la réhabilitation de l'Ancien Collège.

Il sera associé à une salle de 50m² vouées aux expositions temporaires.



L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux a été estimée à 2 000 000 €. Cette enveloppe comprendra les travaux, les études et les travaux de désamiantage nécessaires. Ce projet s'étalera sur plusieurs exercices, cet investissement est inséré au budget prévisionnel. Des subventions ont déjà été obtenues et d'autres sont négociées.

Ce projet est l'occasion de créer un espace de convivialité partagé pour les Saint-Lysiens en lien avec le centre-bourg et le jardin des sculptures, puis via les liaisons douces connecté avec le collège, groupes scolaires, lycée, la MJC, la médiathèque...